



Le 19 novembre 2020

Monsieur le Directeur Général  
CHU Clermont Ferrand

Objet : Congés de fin d'année

Monsieur, le Directeur Général,

Le syndicat CGT vient d'être interpellé à nouveau par plusieurs agents de différents services, au sujet de la prise des congés de fêtes de fin d'année.

En effet, les plannings ont été mis à la connaissance des agents, avec **5 jours de congés, repos inclus**, attribués dans ces périodes.

Selon nos informations, cette directive émanerait des services de la Direction Générale.

Les premières trames prévisionnelles élaborées par le personnel et validées par l'encadrement, permettaient le bon fonctionnement des services.

Lors de plusieurs réunions, vous nous aviez assurés que le personnel, aurait ses congés, bien mérités, dans ce contexte de crise sanitaire et que vous n'aviez donné aucune consigne allant dans le sens de réduction des congés.

Pour la CGT, les agents doivent obtenir les congés, pouvoir se retrouver en famille, récupérer de la fatigue accumulée depuis le début de l'année 2020, c'est leur dû !

Nous vous demandons à nouveau d'établir et de diffuser une note d'information dans tous les services, autorisant le **nombre de 5 jours, hors repos**, pour l'attribution des congés de fin d'année.

La diminution de l'absentéisme au CHU de Clermont-Ferrand sera possible si les conditions de travail s'améliorent, si la bienveillance devient « la norme » ET si les droits des agents sont respectés surtout en matière de congé !

Dans l'attente d'une réponse favorable et de votre « expression » sous forme de note de service concernant cette injustice, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos cordiales salutations.

Mme FERRARA  
Mr AIGUEBONNE  
Mr RODIER